

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE ROCHESSAUVE**

République Française – Département de l'Ardèche

Date de convocation : 25/10/2022

Date d'affichage : 18.11.22

**Nombre de
Conseillers :**
En exercice : 11
Présents : 08
Votants : 08

Le huit novembre de l'an deux mil vingt deux à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de ROCHESSAUVE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Carine VIDAL, le maire étant empêché.

Etaient présents : BENLIAN Lydie, ZAESSINGER Cécile, GAT Nicolas, AMBLARD Gilles, MOUTON Josiane, KHOUNI Jamila, VIDAL Carine, BASSET Anselme
Etaient excusés : VERNET Sébastien, CLAUZIER Manon, SABOT Nicolas
Secrétaire de Séance : BASSET Anselme

OBJET : Subvention école de Berzème / classe de neige 2023

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal la demande de subvention de l'école de Berzème.

L'estimation des dépenses faite par l'école s'élève à 11 € par nuitée et par enfant. Un seul enfant est concerné cette année pour notre commune ce qui porte à 44^e la demande de subvention pour cet élève.

Le maire propose donc le versement d'une subvention de 50€ pour la classe de neige.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité le conseil municipal :

ACCEPTE d'accorder cette subvention.

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

La première adjointe, Carine VIDAL

